

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2012

Vendredi 3 Février 2012, 20h30, Salle de la Paillère, La Colle-sur-Loup

Objet : L'Assemblée Générale Ordinaire de l'AVEC est convoquée pour le renouvellement du Conseil d'Administration, le rapport moral, le bilan financier et des questions diverses.

1-L'AVEC

Le Conseil d'Administration de l'AVEC remercie chaleureusement ses 50 adhérents et nombreux sympathisants pour leur participation et soutien à l'action de l'association en 2011. Une trentaine d'entre eux, provenant de tous les quartiers de la commune, ont rejoint l'AVEC au cours de l'année 2011. Cela montre que l'AVEC est bien plus qu'une association de quartier et que le nombre de personnes intéressées par la préservation de la Qualité de la Vie et la Protection de l'Environnement à La Colle-sur-Loup est en constante augmentation. Encore merci de votre confiance et bravo à tous et à toutes.

Le Conseil d'Administration souhaite aussi remercier tout particulièrement Madame Claire Echallier et Messieurs Robert & André Maccario pour leur grande disponibilité et aide aux dossiers de la Future Ecole et de l'Escours.

Enfin, l'association veut remercier toutes les personnes ayant contribué à mieux comprendre les dossiers.

Les objectifs statutaires de l'AVEC sont restés les mêmes depuis sa création en 1975 : protection de la nature, lutte contre les nuisances, défense des intérêts des Collois (respect du plan d'urbanisme). La vie de l'association fut cadencée par des périodes d'activités intenses jusque dans les années 80s (dossier Zac de Monfort), puis a été réactivée en 1999 avec un essor important en 2005 avec le dossier du Golf de Montgros pour se mettre à nouveau en sommeil autour de 2007. Son activité a donc été naturellement adaptée en fonction de l'actualité de la commune. 2011 a été l'année de la relance et de nombreux dossiers ont été ouverts, dans le respect des objectifs de l'association. Le bilan de ces dossiers est développé dans le rapport moral.

Le Conseil d'Administration sortant est composé de Cyril Beaumont, président, Carole Mouton vice-présidente démissionnaire excusée, Claude Honoré, trésorier démissionnaire excusé, Bernard Baeyens, trésorier adjoint, Jérôme Jouffrey, secrétaire démissionnaire et Jean-Michel Pascal, secrétaire adjoint. L'élection du nouveau Conseil d'Administration est réalisée après la présentation du bilan 2011, des perspectives 2012 et du rapport financier 2011.

2-Rapport Moral

Le réveil de l'AVEC a été enclenché fin 2010 pour répondre à la demande de préservation de la Qualité de Vie des Collois autour de deux projets majeurs dans la commune, celui d'une résidence de 73 logements au Puits de Tassier et celui de la Future Ecole du Béal/Campons, ainsi que pour répondre à la protection de l'environnement en application des recommandations du Grenelle 2. Très vite, de nouveaux dossiers ont été ouverts : Escours pour les travaux de lutte contre les inondations et Montgros pour la protection de



ce formidable espace boisé classé, classement dont l'AVEC fut à l'origine à la création du PLU. Dernièrement, nous avons ajouté le dossier LGV. Pour communiquer sur ces dossiers, des moyens de communication modernes ont été créés : listes d'email des membres du CA et des adhérents, création d'un logo, d'un site internet www.aveclacolle.com dont la fréquentation moyenne s'élève à plus de 450 visites par mois (pic en novembre 2011 avec plus de 1100 visites). Ce site est aussi un moyen donné aux adhérents de s'exprimer en commentant les articles publiés. La transparence de notre association se retrouve dans la mise à disposition en temps réel de toute information utile aux dossiers suivis. Pour communiquer plus encore, l'AVEC a également participé au forum des associations et a accueilli de nouveaux adhérents et sympathisants à cette occasion.

Enfin, l'association a déposé une nouvelle demande d'Agrément Environnement en juillet 2011, agrément que l'association a déjà obtenu en 1982 mais perdu en 1999 du fait de son inactivité (changement des règles du code de l'environnement) et que le président de l'époque, Monsieur Gallezot, avait également réclamé, sans succès. Cette demande a malheureusement été rejetée à nouveau en 2011 pour raison d'inactivité sur la période 2007-2010, malgré les nombreuses activités pour la protection de l'Environnement menées par Monsieur Thérias et ses bureaux. Nous referons donc la demande en temps voulu que nous appuierons de nos résultats en matière de protection de l'Environnement. Le but recherché par cet Agrément est la reconnaissance de notre association et l'obligation de nous consulter sur les grands enjeux.

Dossier Ecole :

L'AVEC a suivi une démarche graduelle et structurée pour partager son analyse du dossier et recueillir l'avis des Collois au travers de la réunion publique de Mars 2011. L'AVEC a présenté ses constats et ses propositions constructives d'harmonisation du projet de Future Ecole par un courrier adressé à Monsieur le Maire et une entrevue en mairie en présence des premiers adjoints. Suite à la publication de l'arrêté du permis de construire, ayant reçu un avis défavorable de la part de l'Architecte des Bâtiments de France pour des raisons déjà évoquées par l'AVEC, deux nouvelles demandes d'entrevues avec Monsieur le Maire ont été programmées puis annulées à la dernière minute par ce dernier. Un recours gracieux a dès lors été adressé à Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Grasse, mentionnant une dizaine de motifs d'annulation du permis de construire pour non respect du PLU, du PPRI... Aucun de ces éléments n'a été jugé recevable et le recours a été ainsi rejeté par Madame la Sous-Préfète. Il nous était alors encore possible de porter notre requête devant les tribunaux administratifs, option que nous avons écartée à la majorité.

L'association a constaté un coût très important pour la construction de ce groupe scolaire de 11 classes et d'une cuisine centrale associée.

Pour 2012, l'association reste en vigilance sur le déroulement des travaux et sur les nombreux points d'aménagement des abords, de plan de circulation, d'expropriation... encore non finalisés à ce jour.

Dossier Escours :

Ce dossier vieux d'une décennie a franchi une avancée majeure en 2011, avec l'approbation des travaux de lutte contre les inondations proposés par la mairie en réponse aux demandes du PPRI de 2001. Suite à la présentation publique de ces travaux (en réalité la partie aménagement du chemin de l'Escours: trottoirs, piste cyclable, écluses de circulation alternée...), l'AVEC a demandé à rencontrer l'ingénieur responsable des travaux pour mieux comprendre ce dossier. Cette rencontre nous a été refusée par la mairie mais nous avons pu approfondir les travaux proposés avec les services techniques



qui nous ont ouvert leurs documents. L'AVEC a participé à l'enquête publique en demandant à ce que l'ensemble des travaux de lutte contre les inondations soient réalisés au plus vite, ayant entendu de la part de la Mairie que le budget de la commune ne permettrait que de les étaler sur plusieurs années. Question de priorité. L'actualité de début Novembre 2011 nous a donné raison : il est grand temps de mettre en route la totalité de ces travaux, le pire a, par chance, été évité cette fois-ci.

Le coûts importants de l'école et ceux de l'aménagement de l'Escours obligent la mairie à emprunter et à augmenter l'endettement, qui sera couvert en conséquence par de nouvelles taxes dans les prochaines années.

Pour 2012, l'AVEC suivra avec attention les problèmes d'exutoire du Béal dans le Loup en passant par les terres du Marquis, la construction du bassin de rétention et les aménagements autour de la Future Ecole.

Dossier Montgros :

Un dossier que nous ne pensions pas avoir à rouvrir de sitôt ! Un nouveau projet d'aménagement de la colline de Montgros nous a été présenté. Alors même que Monsieur le Maire a favorablement reçu la proposition de l'AVEC de classer cette zone en espace protégé « EBC » dans le PLU de 2009, il nous est maintenant proposé de réviser le PLU et le SCoT pour autoriser ce nouveau projet « privé » d'intérêt communal (prestige, retombées financières...). Le Bureau de l'AVEC s'est alors rapproché de l'association Vence-Ouest pour mieux comprendre le projet de Parc Intercommunal de la Sine présenté en alternative au projet de Golf. L'AVEC a aussi sollicité ses adhérents et sympathisants pour proposer un projet pour cet espace vert, qui fermerait définitivement la perspective d'un mitage de cet espace naturel. Il faudra très certainement une volonté politique forte et des compensations importantes pour transformer cet espace privé en domaine public protégé. Afin que chacun s'approprie la richesse de cet espace vert, alors que l'année 2011 fût celle de la Forêt, l'AVEC et Vence-Ouest ont tenté d'organiser une randonnée familiale pour faire se rencontrer les populations Colloises et Vencoises. Le calendrier de la chasse nous aura convaincu de déplacer cet évènement au printemps 2012.

Pour 2012, L'AVEC suivra donc avec attention les évolutions du SCoT et du PLU et réorganisera la randonnée familiale ou tout autre évènement similaire.

Dossier PLU :

L'AVEC et l'ADRIPT partagent de nombreux points communs en matière de préservation de la Qualité de Vie à La Colle-sur-Loup au travers du respect du plan local d'urbanisme et de l'application de sa définition à nos quartiers. Pour marquer sa solidarité aux revendications contre le projet de 73 logements au Puits de Tassier, l'AVEC a participé à la manifestation de l'ADRIPT en Mars 2011. L'AVEC a également étudié les PLU des communes avoisinantes pour identifier les éléments règlementaires à améliorer, notamment en considérant les surfaces de parking insuffisantes au Règlement actuel pour les programmes de logement importants. En 2012, les phases de pré-enquête et enquête publique de révision du PADD seront l'occasion de faire des propositions de révision du PLU pour préserver la qualité de Vie et protéger l'Environnement à La Colle-sur-Loup .

Dossier LGV :

Dernier dossier ouvert en 2011, l'AVEC a participé à la réunion de présentation des résultats de la première phase de concertation pour le tronçon qui nous concerne. Les efforts du Maire de Villeneuve-Loubet et du député Lionel Luca pour obtenir un tracé en souterrain au niveau de sa commune (et donc au niveau du sud de La Colle-sur-Loup pour le tracé le plus au Nord) semblent avoir porté leurs fruits puisque la Casa s'est ralliée à cette demande. Sachant que le surcoût d'un passage en souterrain est 5 fois supérieur à un passage à l'air libre, il est sérieusement envisagé de mesurer l'impact sur les temps de



parcours si la voie actuelle était finalement utilisée pour notre tronçon. A noter qu'une contestation contre la LGV est fortement soutenue dans le Var et que des contestations similaires ont aussi lieu dans le Sud-Ouest pour d'autres tronçons LGV.

Pour 2012, l'AVEC suivra l'avancée de la concertation LGV par la newsletter RFF et les articles publiés dans les journaux.

Autres dossiers

De façon générale, l'AVEC poursuivra en 2012 sa veille citoyenne, sa communication (site internet, emails, tracts, forum...) et toute action de mobilisation si nécessaire.

La révision du PLU en cours sera cruciale en 2012.

Un nouveau dossier est annoncé également en 2012 : l'ouverture du dossier de la ZAC de la Croix, inclus au PADD et PLU pour le développement urbain possible de centaines de logements sur une surface de 6,5 hectares.

Vote : Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3-Rapport Financier

L'AVEC détient un Compte Courant et un Livret A au Crédit Agricole de La Colle-sur-Loup et un porte-monnaie pour espèces.

La situation financière totale au 1^{er} Janvier 2011 était de 2825,45€

Les recettes sont issues des cotisations des 50 adhérents (500€) et des intérêts du Livret A (36,88€). Les dépenses sont exclusivement liées au fonctionnement de l'association (assurance, impression/photocopies, timbres et cadeaux du jeu concours du forum) pour un montant total de 403,48€

La situation financière totale au 31 décembre 2011 s'élève donc à 2958,85€ et présente donc un excédant de 133,40€ par rapport à 2010.

Vote : Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4-Résolutions

Le montant de la cotisation individuelle est reconduit pour l'année 2012 à 10€.

Achat d'un projecteur DLP 300€?

Abonnement Nice-Matin 350€?

Vote : Le maintien de la cotisation individuelle à 10€ est adopté à l'unanimité. Les propositions d'achats sont remises à un vote ultérieur.

5-Election du Bureau

Sont démissionnaires : Carole Mouton, Claude Honoré & Jérôme Jouffrey

Se représentent : Cyril Beaumont, Bernard Baeyens, Jean-Michel Pascal

Nouveaux candidats : Luca Faggiana, Cécile Rauzy

Vote : Le nouveau Conseil d'Administration, composé de Cyril Beaumont, Bernard Baeyens, Jean-Michel Pascal, Luca Faggiana et Cécile Rauzy est élu à l'unanimité.



DESIGNATION DU BUREAU DE L'AVEC

Mardi 21 février 2012, 18h30, 597 chemin de Montfort, La Colle-sur-Loup

Le Conseil d'Administration de l'AVEC s'est réuni au domicile de Mme Rauzy pour procéder à la désignation des membres du bureau.

Ont été nommés :

Président : Mr Cyril Beaumont
Vice-Présidente : Mme Cécile Rauzy
Trésorier : Mr Luca Faggiana
Secrétaire : Mr Bernard Baeyens
Secrétaire adjoint : Mr Jean-Michel Pascal

Pour faire et valoir ce que de droit.

